



#26 - novembre 2025

Flash infos

DE LA COMMUNE DE CANLY

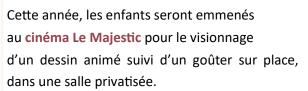


Arbre de Noël des Enfants

L'Arbre de Noël de la commune sera organisé



pour les enfants âgés entre 3 et 11 ans.

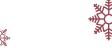


Le transport se fera en bus. Le départ est fixé à **12h50** devant la Mairie de Canly

et le retour vers 17h00, au même endroit.

L'encadrement sera assuré par la Directrice et l'Animatrice du Centre périscolaire accompagnées des Elus.

Afin d'inscrire votre enfant à cette sortie « Arbre de Noël », nous vous demandons de compléter le coupon d'autorisation, puis de le déposer en mairie ou de l'envoyer par mail à accueil@canly.fr, pour le 2 décembre 2025, dernier délai.











#26 - novembre 2025

Flash infos

DE LA COMMUNE DE CANLY



Arbre de Noël des Enfants

L'Arbre de Noël de la commune sera organisé

mercredi 17 décembre 2025

pour les enfants âgés entre 3 et 11 ans.



Cette année, les enfants seront emmenés au cinéma Le Majestic pour le visionnage d'un dessin animé suivi d'un goûter sur place, dans une salle privatisée.

Le transport se fera en bus. Le départ est fixé à **12h50** devant la Mairie de Canly

et le retour vers 17h00, au même endroit.

L'encadrement sera assuré par la Directrice et l'Animatrice du Centre périscolaire accompagnées des Elus.

Afin d'inscrire votre enfant à cette sortie « Arbre de Noël », nous vous demandons de compléter le coupon d'autorisation, puis de le déposer en mairie ou de l'envoyer par mail à accueil@canly.fr, pour le 2 décembre 2025, dernier délai.















https://www.canly.fr









https://www.canly.fr



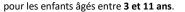




Arbre de Noël des Enfants

L'Arbre de Noël de la commune sera organisé

mercredi 17 décembre 2025





Coupon d'autorisation

Participation à la sortie « Arbre de Noël » du mercredi 17/12/2025, au cinéma Le Majestic de
12h50 à 17h00 organisée par la Commune de Canly.

	Nom: Prénom :		
Age :			
Adresse :			
	Je soussigné(e),,		
	☐ Autorise mon enfant à participer à la sortie « Arbre de Noël »		
	□ N'autorise pas mon enfant à participer à la sortie « Arbre de Noël »		
	Votre enfant est susceptible d'être pris en photo lors de cet évènement à des fins de publication dans le bulletin municipal, dans le flash'infos ou sur le site internet de la commune.		
	□ Autorise la prise de vue de mon enfant par la commune de CANLY		
	□ N'autorise la prise de vue de mon enfant par pas la commune de CANLY		
	Cette autorisation est consentie pour une durée de 3 ans.		
	Fait à, le		
	Signature :		
	Monsieur le Maire de la commune de Canly sis à CANLY (60680) 21 rue des Écoles a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.		
	Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : informatisé et non informatisé.		
	Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.		
	Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Canly et ne sont transmises à aucun tiers. L'autorisation parentale est conservée pour une durée de 3 ans		



mais le support de communication est conservé aux archives de la commune.

rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.



Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de

après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter l'adresse mail : accueil@canly.fr ou l'adresse postale : 21 rue des Écoles 60680 CANLY. Si vous estimez,



Flash Infos N°26 - Canly - novembre 2025



Arbre de Noël des Enfants

L'Arbre de Noël de la commune sera organisé

mercredi 17 décembre 2025

pour les enfants âgés entre 3 et 11 ans.



Coupon d'autorisation

Participation à la sortie « Arbre de Noël » du mercredi 17/12/2025, au cinéma Le Majestic de 12h50 à 17h00 organisée par la Commune de Canly.

Nom:	Prénom :	
Age : .		8
Adres	se :	ותו
Je sou	ssigné(e),,	
	Autorise mon enfant à participer à la sortie « Arbre de Noël »	ķ.
	N'autorise pas mon enfant à participer à la sortie « Arbre de Noël »	Š.
	enfant est susceptible d'être pris en photo lors de cet évènement à des fins de public ans le bulletin municipal, dans le flash'infos ou sur le site internet de la commune.	a-
	Autorise la prise de vue de mon enfant par la commune de CANLY	
	N'autorise la prise de vue de mon enfant par pas la commune de CANLY	
Cette	autorisation est consentie pour une durée de 3 ans.	
Fait à	, le, le	
Signat	ure : * • • • • • • • • • • • • • • • • • •	

Monsieur le Maire de la commune de Canly sis à CANLY (60680) 21 rue des Écoles a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : informatisé et non informatisé.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Canly et ne sont transmises à aucun tiers. L'autorisation parentale est conservée pour une durée de 3 ans mais le support de communication est conservé aux archives de la commune.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter l'adresse mail: accueil@canly.fr ou l'adresse postale: 21 rue des Écoles 60680 CANLY. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.





https://www.canly.fr





Flash Infos N°26 - Canly - novembre 2025